

PARCOURSUP

Protection des données personnelles

L'Université de Reims Champagne-Ardenne, représentée par son Président (2 Avenue Robert Schuman – 51100 Reims Cedex), s'engage à ce que le traitement de données personnelles effectué dans le cadre de Parcoursup soit conforme au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi du 6 janvier 1978 modifiée (loi Informatique et Libertés).

Ces données sont collectées, pour l'exécution d'une mission d'intérêt public au sens des dispositions du RGPD, dans le but de faciliter l'analyse des candidatures effectuée par la commission d'examen des vœux de la formation dans le strict cadre des modalités et critères d'examen pédagogique des vœux qu'elle a déterminés.

Les données relatives à l'identification des candidats, ainsi que les données relatives à la scolarité et au parcours du candidat peuvent provenir du traitement automatisé dénommé « Parcoursup » (cf. arrêté du 31 décembre 2020 portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé « Parcoursup »).

Les données sont conservées par l'URCA jusqu'à deux ans à compter de la date de fin de la campagne d'admission ; sauf dans l'hypothèse où un recours administratif ou contentieux serait formé, nécessitant leur conservation jusqu'à l'issue de la procédure juridictionnelle. Les destinataires de ces données sont les personnes habilitées par l'université en fonction dans les services et commissions chargés de traiter les dossiers des candidats ou d'examiner les candidatures.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données qui vous concernent ainsi que d'un droit d'opposition et d'un droit à la limitation du traitement de ces données.

Pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter la Déléguée à la Protection des Données de l'URCA à l'adresse suivante : dpo@univ-reims.fr
Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), en ligne ou par courrier postal.
